Botschaft des
Königreichs Marokko
Berlin

سفارة المملكة المغربية
برلين

Ref: 165/F/pof.

Note Verbale

L'Ambassade du Royaume du Maroc à Berlin présente ses compliments au Secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et se référant aux négociations qui ont eu lieu à Copenhague, en décembre 2009, lors de la 15ème Conférence des Parties à la CCNUC, a l'honneur de lui faire savoir que le Gouvernement du Royaume du Maroc s'associe à l'Accord de Copenhague sur les Changements climatiques qui constitue une base vers la conclusion d'un Instrument global et juridiquement contraignant.

L'Ambassade prie le Secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) de bien vouloir trouver, en annexe, la liste des projets que le Royaume du Maroc compte mettre en œuvre pour atténuer les émissions de gaz à effet de serre et ce, conformément au canevas II, dédié aux pays en développement non parties de l'annexe I dans l'Accord de Copenhague.

L'Ambassade du Royaume du Maroc à Berlin saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques l'expression de sa haute considération.

Berlin, le 29 janvier 2010

سفارة المملكة المغربية
BOTSCHAFT DES KÖNIGREICHS MAROKKO
برلين
BERLIN

Secrétariat de la CCNUCC
P.O.Box 260124
D-5315 Bonn (Allemagne)
(Fax 49-228)815-1999)

APPENDIX II

Actions d'atténuation appropriées au niveau national pour les Pays en développement : Maroc

Non-Annex I	*Actions*
Maroc	***Action concernant l'énergie***
	Installation de Micro-centrales hydroelectriques de capacite unitaire 3 MW et totale 300 MW lancement 2009 100 centrales d'ici 2030 **Potentiel 'atténuation:715 kteCO2/an**
	Installation de Centrales hydroélectriques pour 40 MW (Tanafnit El Borj) lancement 2009 – démarrage 2013 **Potentiel d'atténuation:**171 **kteCO2/an**
	Développement de l'énergie solaire de puissance pour 2 000 MW sur 5 sites. Mises en service sur 2015-2020 **Potentiel d'atténuation**: **3 700 kteCO2/an**
	Promotion du solaire thermique : 40 000 m2/an 440 000 m2 de chauffe eau solaire en 2012, 1 700 000 m2 en 2020 **Potentiel d'atténuation: 232 kteCO2/an**
	Développement du Parc éolien national pour5 000 MW (programme Energipro) 1 000 MW en 2012, 5 000 MW d'ici 2030 **Potentiel d'atténuation: 9 250 kteCO2/an**
	Installation de Centrales à cycle combine d'un total de 870 MW - Ain Beni Mathar mise en service en 2010. **Potentiel d'atténuation: 4 038 kteCO2/an**
	Amélioration de l'efficacité des centrales électriques par optimisation du plan de maintenance. **Potentiel d'atténuation: en cours d'évaluation.**
	Utilisation des technologies de charbon propre pour les centrales de Jorf Lasfar et Safi **Potentiel d'atténuation : en cours d'évaluation.**
	Projet d'importation de gaz naturel. Objectif 20% de gaz naturel dans la consommation nationale en 2020. **Potentiel d'atténuation: 6421 kteCO2/an**
	Projet de Centrale nucléaire pour 2x 1000 MW. Planifié 2020-2030

	Potentiel d'atténuation: 14 968 kteCO2/an
	Optimisation de l'éclairage public. Lancée en 2009. **Potentiel d'atténuation: en cours d'évaluation.**
	Campagnes de sensibilisation pour les économies d'énergie et pour les équipements économes. Lancée en 2009. **Potentiel d'atténuation : en cours d'évaluation.**
	Distribution de 22,7 millions de Lampes à basse consommation (LBC) pour les Ménages et le Tertiaire d'ici à 2012 **Potentiel d'atténuation: 490 kteCO2/an**
	Labellisation écologique des appareils domestiques (en particulier : réfrigérateurs et climatiseurs) A lancer **Potentiel d'atténuation: 779kteCO2/an.**
	Amélioration des systèmes de comptage et de facturation de l'énergie A lancer **Potentiel d'atténuation: en cours d'évaluation.**
	Obligation pour les vendeurs d'énergie de faire réaliser des économies d'énergie, par les certificats d'énergie A lancer **Potentiel d'atténuation: en cours d'évaluation.**
	Actions concernant le transport
	Renforcement du contrôle technique des véhicules en circulation par les Centres de visite technique Sur 2008-2012 **Potentiel d'atténuation: 54kteCO2/an.**
	Renouvellement du parc des véhicules de transport routier de marchandises et des taxis, moyennant une prime de renouvellement des véhicules Sur 2008-2012 **Potentiel d'atténuation: 501kteCO2/an.**
	Promotion et développement du transport ferroviaire, par la réalisation de la desserte TGV Tanger-Casablanca et l'Electrification Fès-Oujda **Potentiel d'atténuation: en cours d'évaluation.**
	Projets de développement de transport urbain : Réseau Express Régional de Casablanca Sur 2009-2014 **Potentiel d'atténuation: 880 kteCO2/an**
	Mise en service du Tramway de Rabat 2010 **Potentiel d'atténuation: 119 kteCO2/an**
	Mise en ouvre de Plans de déplacement urbains et interurbains, en veillant à la cohérence avec les plans d'aménagements communaux **Potentiel d'atténuation: en cours d'évaluation.**

Actions concernant l'industrie
Ofifce Chériifen des Phosphates - Mise en place de système derécupération d'énergie sur 4 sites de l'OCP **Potentiel d'atténuation: 343 kteCO2/an**
Ciments du Maroc - Energie éolienne : Parc de 20 MW **Potentiel d'atténuation: 55 kteCO2/an**
Ofifces Régionaux de Mise en Valeur Agricole - Energie éolienne :Parc de 20 MW
Développement de l'efifcacité énergétique dans l'industrie, par partenariats avec le Centre de développement des Energies Renouvelables Lancé en 2009 **Potentiel d'atténuation: 581 kteCO2/an**
Ofifce Chériifen des Phosphates - Pipeline de phosphate entreKhouribga et les ports de Safi et Jorf Lasfar Démarrage 2012 **Potentiel d'atténuation: 974 kteCO2/an**
Lafarge Maroc - Energie éolienne : Parc de 10 MW réalisé, étude d'extension à 32 MW. 201-2012 **Potentiel d'atténuation: 88kteCO2/an**
Actions concernant les Déchets
Réhabilitation des décharges non-contrôlées et Valorisation des émanations de méthane de ces décharges, selon le Plan National des déchets ménagers PNDM. 2008-2023 **Potentiel d'atténuation: 284kteCO2/an**
Valorisation des émanations de méthane des décharges contrôlées, selon le PNDM 2008-2023 **Potentiel d'atténuation: 3507kteCO2/an**
Valorisation des émanations de gaz à effet de serre provenant des stations de traitement des eaux usées, selon le Plan National d'assainissement liquide PNA Traitement de 80% à 90% des eaux usées, respectivement d'ici à 2020 et 2030 **Potentiel d'atténuation: 336kteCO2/an**
Actions concernant l'agriculture
Amélioration du rendement des terres agricoles **Potentiel d'atténuation: 2 025 kteCO2/an**
Actions concernant la Forêt
Reforestation - reboisement selon le Plan Directeur de Reboisement (PDR) adopté en 1994, qui réalise le reboisement de 50 000 ha/an jusqu'en 2013, et qui réalisera le reboisement de 1 million d'hectares à l'horizon 2030 **Potentiel d'atténuation: 209 kteCO2/an**

	Protection de la forêt vis-à-vis des incendies par la mise en oeuvre du permanent Plan Directeur de Prévention et de Lutte Contre les Incendies (PDCI) adopté en 2003 **Potentiel d'atténuation: en cours d'évaluation** Actions concernant l'Habitat • Pour la conception des villes nouvelles et des zones d'urbanisation nouvelles, intégration des principes d'optimisation des consommations énergétiques et de limitation de l'étalement urbain • Réalisation d'un nouveau programme d'habitat en milieu rural visant la construction de villages ruraux écologiques intégrant efficacité énergétique et énergie renouvelables • Incitations à l'établissement de « plans verts » et « plans de zone à valeur écologique » pour la protection et la mise en valeur des espaces urbains • Directives au Groupe immobilier étatique Al Omrane pour la réalisation de programmes d'espaces verts et de mesures d'économie d'énergie dans les bâtiments et dans l'éclairage public ; • Programme de construction d'immeuble neutre en carbone pour les sièges administratifs • Programme de conception et de réalisation d'éco quartiers ; • Programme de conception et de construction de maisons basse consommation énergétique pour le milieu rural ; • Programme de réalisation des plans verts de villes • Programme de conception des zones d'urbanisation nouvelles, intégration des principes d'optimisation des consommations énergétiques et de limitation de l'étalement urbain.